

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
Commune de MERFY
Elaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Par arrêté n° CUGR – DUAUANC-2019-0008 en date du 28/08/2019, la Communauté urbaine du Grand Reims a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet d'élaboration du PLU de la commune de MERFY.

L'enquête publique se déroulera pendant une durée de 32 jours :
DU 04 NOVEMBRE 2019 à 16h30
AU 05 DECEMBRE 2019 à 11h30

Les principaux objectifs de l'élaboration du PLU définis par la délibération du 31 mars 2015 sont les suivants :

- L'**obsolescence** constatée du POS actuel datant de 1997 dont les zones NAa et Ab ont déjà été modifiées et déjà en partie aménagées,
- La **gestion** de la consommation de l'espace qui se doit d'être raisonnée et conforme aux **recommandations** du SCOT
- La politique de transport et la maîtrise du développement urbain qui doivent être intégrés au prochain document d'urbanisme,
- L'intérêt de créer des zones d'aménagement d'urbanisme pour une progression maîtrisée de l'habitat en **préservant** l'identité du village et en respectant son activité agricole.

Monsieur Francis SONGY, demeurant à CERNAY LES REIMS (51420) 4 impasse des Chanceaux, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par monsieur le président du Tribunal Administratif.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public en mairie de MERFY pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie les lundis et jeudis de 9h30 à 11h et de 16h30 à 18h30.

Le public pourra également prendre connaissance du dossier sur un poste informatique mis à disposition aux jours et heures ouvrables à la mairie de MERFY, et/ou sur le site du grand Reims : www.grandreims.fr. Il pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par **correspondance** au commissaire enquêteur à la Communauté urbaine du Grand Reims. Les **observations**, **propositions** et contre-propositions, pourront également être déposées par le formulaire en ligne disponible sur le site internet : www.grandreims.fr

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de MERFY et sur le site www.grandreims.fr dès la publication du présent arrêté.

Le commissaire enquêteur sera présent en mairie pendant la durée de l'enquête pour recevoir les **observations** écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- **Lundi 04 novembre 2019 de 16h30 à 18h30**
- **Samedi 23 novembre 2019 de 9h30 à 11h30**
- **Jeudi 05 décembre 2019 de 9h30 à 11h30**

A l'issue de l'enquête publique, une copie du rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la mairie de MERFY et à la sous-préfecture et ce, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Au terme de l'enquête publique le projet d'élaboration du PLU, éventuellement complété pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération de la communauté urbaine du Grand Reims après avis de la commune.

L'autorité compétente en charge du PLU auprès de qui des informations peuvent être demandées est la communauté urbaine du Grand-Reims.